

Le Démocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1136 DU MARDI 20 DECEMBRE 2022 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

Procès du 28 septembre

P.3



Les contradictions curieuses de Dadis



Récupération des biens de l'Etat

P.2

La star guinéenne Sékou Diabaté Bembeya sommée de quitter son domicile !

EDITO

Faut-il briser les symboles nationaux ? P.2

Coupe du monde 2022

L'Argentine championne du monde après une finale fantastique face aux Bleus

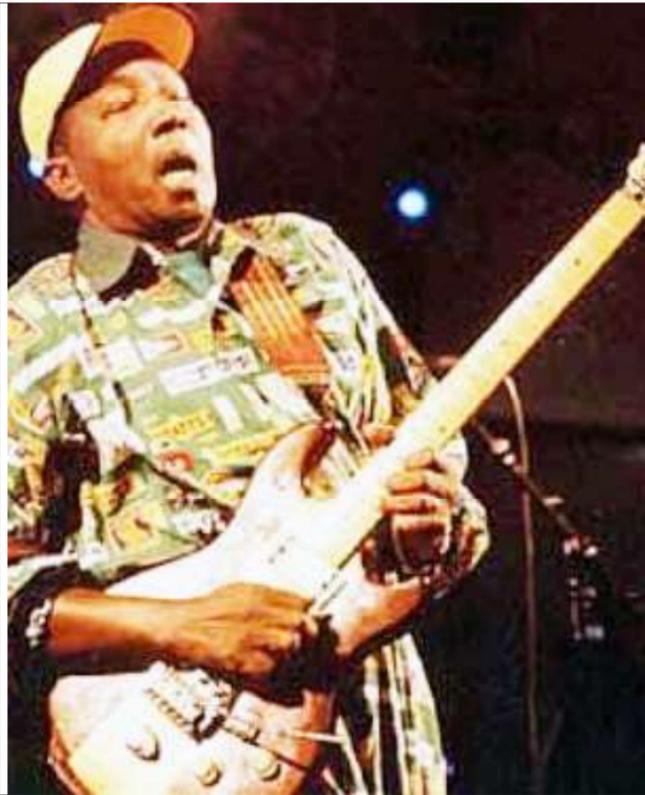
CNT/discours politique generale du Gouvernement

Les promesses du PM Bernard Goumou PP.10&11

RÉCUPÉRATION DES BIENS DE L'ÉTAT

La star guinéenne Sékou Diabaté Bembeya sommée de quitter son domicile !

Dans le cadre de la fameuse opération visant la « récupération de domaine de l'Etat », selon la version officielle, Sékou Diabaté Bembeya alias « Diamond Fingers », un monument incontournable de la culture guinéenne, a été sommé, le jeudi 15 décembre 2022, de quitter son domicile sis au quartier Cameroun (Paillote), dans la commune de Dixinn, qu'il occupait depuis 45 ans.



quitter. Je reconnais que l'Etat est dans son droit mais dans la vie on ne doit pas oublier le passé. On a honoré la Guinée et c'est ce qui fait que beaucoup de personnes à travers l'Afrique nous respectent », a tristement rappelé l'artiste.

« Il n'y a pas mal des présidents qui se sont succédé à la tête de notre pays, mais personne n'a pensé à nous faire quitter. On ne pouvait pas imaginer qu'on allait être dans cette situation. Je pense si on ne nous récompense pas davantage, il ne faut pas qu'on nous mette dans des situations difficiles », a-t-il souligné.

L'artiste, qui a fait rêver et qui défendu avec brio les couleurs guinéennes sur les 5 continents, est une énième « victime » de l'opération menée par les nouvelles autorités militaires, via la Direction nationale du patrimoine bâti public.

« J'ai habité ici depuis 1975, c'est l'Etat qui m'a donné ici, je paye chaque fin de mois 200000 francs guinéens, comme tous les autres d'ailleurs. Sans aucun avertissement on vient on met les croix, on dit dans 10 jours il faut

Cette nouvelle a provoqué un véritable choc chez les hommes de culture et les patriotes qui ne comprennent pas comment un tel ambassadeur de la Guinée, qui a fait la fierté du pays pendant des décennies, puisse subir un traitement aussi humiliant.

Sékou Bembeya, c'est quand même cet as inimitable de la guitare, membre du mythique Bembeya Jazz national, l'orchestre qui s'est imposé en Afrique et dans le monde, connu et respecté à travers le monde.

Alpha Amadou Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au :

Tél. : Tél. (+224) 666 607 999 / Tél. (+ 224) 628.529.162

E-mail : servicecommercial@lindependant.org

EDITO

Faut-il briser les symboles nationaux ?

« Un peuple qui ne retient pas les leçons de son histoire, est condamné à vivre avec les fantômes de ses propres turpitudes. Les symboles d'une nation constituent le ciment qui mobilise les citoyens vers des défis plus grands. Il faut savoir les préserver à tout prix... », conseillait un intellectuel africain interrogé par des journalistes.



A près de 79 ans, l'immense guitariste « Diamond Fingers », Sékou Bembeya Diabaté pour ne pas le nommer, la star du Bembeya Jazz National, est sur le point d'être expulsé du domicile qu'il occupe depuis 45 ans, au nom d'une opération de « récupération des biens de l'Etat », à la forme très contestable.

La décision en question n'aurait pas provoqué autant d'émoi si la plupart des personnes sommées de quitter leur domicile avaient eu le sentiment d'avoir été traitées comme elles l'auraient mérité, dans un pays pour lequel elles-mêmes ou leurs parents vivants ou décédés ont tout donné.

Au-delà du caractère « expéditif » de la sommation, il y a pourtant le fait, indéniable, que le maigre salaire accordé aux fonctionnaires ou assimilés n'a jamais permis à ceux-là qui ne comprennent pas aujourd'hui ce qui leur arrive, de s'organiser réellement pour sortir de l'état d'assistantat dans lequel la société guinéenne les a plongés.

En 64 ans d'indépendance, où sont les logements sociaux ? Où est la banque de l'habitat ? Où est le système qui permet d'amortir cette réalité qui sanctionne les fonctionnaires (ou assimilés) les plus honnêtes, ne comptant que sur leurs salaires pour survivre ?

Cette propension à vouloir

tellement s'affirmer – qu'on en oublie les dégâts collatéraux causés par cette initiative de la junte militaire au pouvoir, via le patrimoine bâti public – est quand même inquiétante.

Un symbole irremplaçable comme Sékou Bembeya Diabaté, une référence pour le monde culturel, ne peut être brisé sans conséquence pour la société guinéenne. D'ailleurs, au nom de quoi et pour quel objectif devrait-on le faire ?

Il est évident qu'il y a un problème qui nécessite une bonne discussion, indépendamment de la (fausse) très haute idée que certaines personnes se font d'elles-mêmes et de leur rôle dans un pays où la culture de la violence et de l'humiliation a fini par briser les personnalités les plus dignes.

Il faudra bien un jour réfléchir sur le sens de mots qui sont censés motiver l'action de tout Etat désireux de construire un vrai avenir pour ses citoyens : le bon sens et l'empathie.

Un Etat, c'est d'abord le territoire, les hommes et seulement après la force de répression. Parce que la finalité de toute action publique n'est pas d'exhiber la force brutale à ses citoyens mais de leur garantir protection et une meilleure vie, dans une démarche respectueuse de leurs droits fondamentaux.

La rédaction

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.com

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Mamadou KOUYATÉ
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités &

Annonces

servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Les contradictions curieuses du capitaine Moussa Dadis Camara

Le procès du massacre du 28 septembre 2009, suivi dans le monde entier et qui tient en haleine le public guinéen, révèle petit à petit ses secrets. Même si les débats n'en sont qu'au début, les contradictions notées dans la version fournie au tribunal par le capitaine Moussa Dadis Camara intriguent plus d'un observateur...

L'ex putschiste de décembre 2008, semble focaliser sa ligne défense sur un argument curieux : pendant que lui était au pouvoir, les événements tragiques qui se sont déroulés au stade de Dixinn, le 28 septembre 2009, et qui ont provoqué la mort violente d'au moins 157 manifestants et le viol de plus de 100 femmes, seraient orchestrés par l'ex président Alpha Condé (à l'époque dans l'opposition à la junte militaire), le général Sékouba Konaté qui était ministre de la défense entre décembre 2008 et décembre 2009, et le commandant Aboubacar Diakité dit « Toumba », à l'époque aide de camp de Dadis.

Détail important, ni Condé, ni Konaté n'était à Conakry le jour du massacre mais ils auraient « instrumentalisé » Toumba pour commettre ce massacre, selon Dadis.

Le même capitaine vantait pourtant, à la fin d'une interview accordée à la presse burkinabè, en 2015, les belles qualités de ses « frères » Alpha Condé et Sékouba Konaté (<https://www.youtube.com/watch?v=sFc0s4hAqDU>).

En fait, dans le scénario bizarroïde décrit par l'ex patron du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD), la contradiction la plus frappante est le fait que l'accusé Dadis semble avoir perdu de vue que la raison principale de la mobilisation des Forces vives (regroupement de l'opposition et de la société civile) est sa propre déclaration publique faite à Boulbinet, quelques jours plus tôt (« Si je veux, je me présente, si je veux je ne me présente pas » (Ndlr : entendez à l'élection)), indiquant sa volonté d'ôter la tenue militaire pour se présenter à la présidentielle.

On était bien loin de la promesse du capitaine



hésitant, justifiant sa prise de pouvoir, qui consistait à organiser une élection ouverte et démocratique, entre civils...

Une autre contradiction de Dadis est de vouloir laisser penser, à posteriori, que Toumba, son aide de camp, donc son homme de confiance, était un pion du général Konaté alors que la méfiance entre les deux militaires (Konaté et Toumba) était de notoriété publique. Le général Konaté avait sa propre garde rapprochée et son propre « aide de camp »...

Les propos de Dadis, laissant penser que le « sergent sans troupes » Toumba (qu'il n'aurait rencontré « qu'une seule fois », selon l'ex chef du CNDD) n'a joué aucun rôle dans le putsch qui l'a conduit au pouvoir, intriguent.

Comment Dadis pourra-t-il convaincre qu'il a pu faire confiance, par une logique difficile à expliquer, à un simple soldat de rang, qu'il n'aurait connu que furtivement sur le tas, dans une atmosphère de cohue et d'incertitude liées au coup d'état, au point d'en faire son aide de camp, avec toute la charge et la sensibilité qu'un tel poste incarne ? C'est une contradiction majeure à moins qu'il n'explique, dans les détails et sans faux

fuyants, pourquoi il a nommé Toumba comme aide de camp.

Le capitaine putschiste a également affiché d'étranges oublis au sujet des « hommes » qui auraient accompagné Toumba au stade du 28 septembre (Toumba affirme qu'il y a été seul avec le « féticheur » de Dadis, un certain Foromou).

Ne pas aller jusqu'au bout de son témoignage en citant nommément ceux qu'il appelle « les hommes de Toumba » est une dérobade que les juges ne comprendront pas. Ce point est délicat pour Dadis.

En effet, donner des noms de militaires (qu'ils soient impliqués ou non dans les événements sanglants) exposerait l'ex président du CNDD à des déballages dont il aura du mal à se dépêtrer. Surtout si ceux-là, sont restés au fameux « salon », comme l'affirme Toumba dans sa version, il risque d'y avoir du grabuge dans la défense du bouillant capitaine.

Dadis prétend par ailleurs ne rien savoir du camp de Kaleah et que c'est le général Konaté, en tant que ministre de la défense nationale, qui a procédé au recrutement. Sur ce point, il est difficile de croire qu'une opération de mobilisation de futurs militaires, dans un contexte de coup d'Etat,

puisse se faire à l'insu du commandant en chef de forces armées. C'est une autre contradiction, un point que le capitaine doit éclaircir.

Last but not least, Dadis a tenté de démontrer que le nettoyage du stade après le massacre et les coups de peinture passés sur les murs n'étaient que du ressort du ministre des sports ou du directeur de l'enceinte qui, par le passé, a donné tant de satisfaction à la Guinée (triplé du Hafia FC en Coupe des clubs champions, en 1972, 1975 et 1977, victoire en Coupe des vainqueurs de coupes pour le Horoya AC en 1978).

Une telle déclaration va résister difficilement à l'analyse, tant les faits qui se sont déroulés au stade étaient d'une gravité inouïe.

Qu'un chef d'Etat qui prétend n'avoir rien à se reprocher, conscient de l'ampleur du drame, donne des ordres clairs pour qu'aucune trace des crimes perpétrés en ces lieux ne soit effacée était la moindre des choses pour faciliter les enquêtes, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit. Vouloir justifier son inaction par les simples attributions qu'il a lui-même conférées à des personnalités très au-dessous de son pouvoir, est une contradiction flagrante. Il ne s'agissait pas de matches de football mais de meeting politique réprimé dans le sang par des hommes armés (un fait assimilable à des « crimes de masse » ou un « crime contre l'humanité » si la CPI récupère le dossier) ! Quid des corps des victimes tuées par balles ? Quid des corps disparus ? Quid des femmes violées ou mutilées ? Quid de sa responsabilité à lui ? Dadis dit qu'il dormait. Difficile à croire...

Enfin, comment Dadis pourra expliquer que lui, en sa qualité de chef de l'Etat, président de la transition, président du CNDD, commandant en chef des forces armées (les décrets étaient signés ainsi), n'était pas le commandant du régiment des bérêts rouges ? Mystère et boule de gomme...

La rédaction

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de « L'Indépendant & Démocrate » informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, M. Diakité n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de L'Indépendant & Le Démocrate vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de « L'INDEPENDANT & Le Démocrate »

ABDOULAYE KOUROUMA RRD

PARIS

«Le PM Gomou n'a rien dit de nouveau»

Suite à la déclaration de politique générale du PM Bernard Gomou, le leader du Rassemblement pour la Renaissance et le Développement (RRD), Abdoulaye Kourouma a fait des critiques au cours d'une émission radio diffusée par un confrère. Selon lui, la déclaration du patron de la Primature ne comprend aucun point qui peut faire rêver un pays...



« Le premier ministre n'a rien dit de nouveau. Quand on parle de politique générale, c'est des perspectives, c'est des projets, c'est des ambitions qu'un gouvernement a dans une période bien déterminé. Il n'a lu qu'un document devant les élus ou devant des conseillers. Il n'a lu qu'un document qui n'a pas fait l'objet de débats », a dit Abdoulaye Kourouma qui dénonce une violation de la loi.

« La loi est claire là-dessus, la déclaration de la politique Générale du Premier ministre doit être suivi d'un débat. Tout ce qu'il a dit de la page une à la page 18, ça ne parle que de ce dont les Guinéens sont au courant », souligne-t-il.

« En attendant dans les deux ans là, quelles sont les

perspectives pour notre santé ? Les perspectives pour l'éducation ? Quelles sont les perspectives pour les infrastructures, pour les ménages c'est-à-dire pour la population à la base ? C'est ça la politique générale », a-t-il martelé l'ex député.

« La politique générale, ça doit se faire dans un temps bien déterminé sur du concret. Vous pouvez rappeler ce qui est exécuté, mais il faut nous faire rêver. Il faut nous dire : voilà nos ambitions de telle période à telle période, voilà comment nous allons mobiliser les moyens, voilà quel moyen nous comptons mobiliser pour atteindre ses objectifs, c'est ça la politique générale », a-t-il rappelé sur les ondes de FIM FM cette semaine.

Alpha Amadou Diallo

Les avocats du FNDC s'activent

Une mission du Front national pour la Défense de la Constitution (FNDC) – officiellement dissous par les autorités militaires -, conduite par le responsable des stratégies et planifications du mouvement, Sékou Koundouno, a rencontré les avocats du mouvement le jeudi 15 décembre 2022, à Paris, indique un communiqué.

Selon un communiqué dont l'indépendant.org détient copie, le FNDC a voulu faire le point sur les initiatives judiciaires en cours, tant devant les juridictions guinéennes qu'internationales, mais également déterminer ce que le mouvement a appelé « les actions urgentes à mener ».

« Cette urgence est commandée par la détention arbitraire des deux leaders du FNDC, Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Coordinateur National du FNDC, et Ibrahima Diallo responsable des opérations du FNDC du refus systématique de la junte à dialoguer avec les forces vives en violation de la charte de la transition et l'interdiction des manifestations » peut-on lire dans ce communiqué signé



par William Bourdon et Vincent Brengarth.

« Nos clients ont toujours tout entrepris afin de favoriser le dialogue, dans l'intérêt collectif et pour garantir une transition démocratique dans les meilleurs délais. Malgré leur investissement, force est de constater que la junte reste

sourde à leurs revendications. », affirment les avocats

« D'autres initiatives fortes selon les avocats ont également été décidées. Elles feront l'objet d'une mise en œuvre rapidement », soutiennent Bourdon et Brengarth.

Amadou Tidiane Diallo

CNT

Le PM Bernard Gomou décline la politique générale du gouvernement

Le Premier ministre Bernard Gomou a fait, ce mercredi 14 décembre 2022, la déclaration de politique générale de son gouvernement nommé par le chef de la junte militaire, le colonel Mamadi Doumbouya.

A cette occasion, Goumou a indiqué que la mise en œuvre du chronogramme de la transition nécessitera au bas mot « 97 milliards de francs guinéens (qui) seront affectés au recensement général de la population et 400 milliards GNF (consacrés) à la préparation des élections.

Exceptionnellement, 130 milliards seront affectés à l'assainissement et 1 200 milliards GNF aux services déconcentrés » a-t-il

précisé.

Goumou soutient par ailleurs que le déficit budgétaire s'établira autour de « 4% du PIB pour les deux prochaines années » permettant, selon lui, de dégager un espace budgétaire en vue du financement soutenable de « politiques sociales et infrastructurelles » dans le pays.

Le chef du gouvernement affirme que le déficit sera financé par les emprunts à « taux confessionnels, afin de contenir l'endettement public à un niveau soutenable pour l'Etat et pour l'économie (préservé des taux d'intérêts faibles pour les investissements privés).

Selon lui, « l'apurement

de la dette intérieure sera favorisé par la politique de relance de notre économie et le renforcement de l'employabilité à travers l'activité et les emplois créés par nos entreprises ».

Devant les membres du Conseil national de Transition (CNT), Goumou a aussi fait savoir que la qualité et le niveau des dépenses des secteurs de la santé et de l'éducation, seront améliorés et devraient atteindre à moyen terme respectivement « 135% et 15% du total des dépenses budgétaires, conformément aux engagements internationaux pris par la Guinée ».

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate

AFFAIRE DE CORRUPTION

L'ancien président de la Cour constitutionnelle envoyé à la maison centrale

L'information est tombée tard dans la soirée du jeudi 15 décembre 2022 : Mohamed Lamine Bangoura, ex président de la Cour constitutionnelle, a été placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry, suite à une procédure menée par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).



Selon une source qui s'est adressée à l'indépendant.org, le successeur de feu Kéléfa Sall, a été écroué pour des faits présumés corruption, d'enrichissement illicite, de faux et usage de faux en écriture publique et parjure. Il lui serait également reproché d'avoir entamé du côté du Dakar la construction d'un immeuble R+4 qui aurait coûté des millions de francs CFA (un numéro de titre foncier a

fuité dans la presse) mais également une villa dont il serait propriétaire à Conakry, dans le quartier de Nongo, estimé à 5 milliards de francs guinéens.

Bangoura ne s'est pas encore publiquement exprimé sur ces différentes affaires, mais ses avocats sont à pied d'œuvre pour faire pièces des accusations portés contre leur client.

La junte militaire a lancé une vaste opération de moralisation de la vie publique mais il est reproché à ses membres et au gouvernement mis en place suite au putsch du 5 septembre 2021, de rechigner à déclarer leurs biens pour crédibiliser leur action de lutte contre la corruption.

Alpha Amadou Diallo

DEPUIS ABIDJAN, SIDYA RÉPOND À SES DÉTRACTEURS

« Aucun dialogue n'est possible sans l'Ufr »



Alors que les avis restent partagés quant à tenir le dialogue politique et social en Guinée ou ailleurs, le président de l'Union des forces républicaines a chassé toute l'ambiguïté autour de sa position.

Par la magie des technologies de l'information et de la communication, Sidya Touré a renoué ce samedi 17 décembre avec les siens. « Merci pour votre

résilience ! Merci pour le travail que vous êtes en train d'abattre pour la Guinée, pour que le pays sorte de cette situation difficile que nous avons aujourd'hui », a exprimé l'ancien Premier ministre.

« Militants de l'UFR, vous avez montré que vous allez continuer le combat. (...). Beaucoup de choses se sont passées. Et beaucoup restent encore. Rien ne peut se passer en Guinée si on n'y est pas associé. C'est ce que la communauté internationale a dit : que le dialogue inclusif se tienne. S'il ne peut pas se tenir à Conakry, on peut le délocaliser à Abidjan, à Cotonou, chez le médiateur ou à Bissau », a-t-il poursuivi.

Comme pour remémorer l'esprit de ses détracteurs, Sidya Touré a dit que cela n'est pas un fait nouveau. Et d'argumenter en ces termes :

« Quand on a fait le 28 septembre, le dialogue s'est tenu à Ouagadougou et à Abuja. Donc, ceux qui disent que ce n'est pas possible, qu'ils sachent qu'on avait déjà fait ça. Alors, qu'ils arrêtent de dire que le dialogue ne peut pas se faire ailleurs sauf en Guinée. Cela ne reflète pas la réalité. Si on veut que la Guinée bouge, il faut qu'on se retrouve tous ensemble, on en discute pour trouver un accord. Mais ça ne peut pas se tenir à notre insu hein ».

DRAME À KOUNSITEL

Le bilan atteint 6 morts...

Le bilan concernant les personnes victimes d'asphyxie dans une mine d'or clandestine à Kounsitel (préfecture de Gaoual), s'est alourdi cette semaine, passant de 4 à 6 victimes, a appris l'indépendant.org auprès de l'ex-maire de la localité, Mamadou yaya Diallo.



Selon lui, deux rescapés du drame qui s'est produit au quartier Concasseur, qui avaient été évacués au dispensaire de la localité, n'ont pas survécu à leurs blessures.

L'ex-maire souligne que la partie où l'accident s'est produit était « fermée à l'exploitation » et pointe du doigt ceux qui étaient chargés de la surveillance du site.

Selon Diallo, les mineurs traditionnels ont été asphyxiés par les émanations du groupe électrogène allumé à l'intérieur du trou où ils

« Il y avait 7 personnes dedans, les trois sont sortis difficilement et nous pensions qu'il y avait d'autres mineurs à l'intérieur. Parmi les rescapés, deux sont morts au dispensaire de Kounsitel », a-t-il expliqué.

cherchaient de l'or.

« C'est le fait d'allumer un moteur à l'intérieur du trou qui a provoqué cette situation. Imaginer 20 mètres de profondeur, l'air ne rentre pas », a-t-il souligné.

L'ex maire présente une situation sécuritaire inquiétante dans la zone, avec l'absence d'agents de police et de gendarmerie à même de ramener de l'ordre dans la zone.

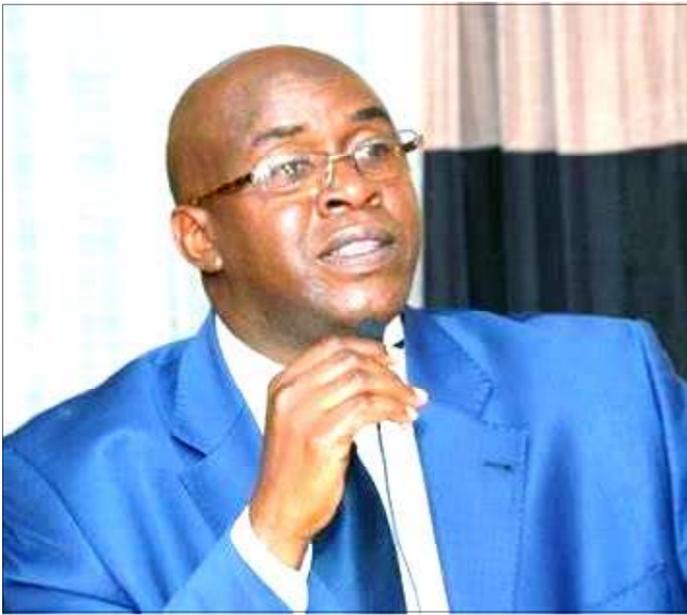
Le colonel Mamadi Doumbouya avait dissous le conseil communal suite à des soupçons de corruption.

Alpha Amadou Diallo

AÉROPORT AST

Fodé Oussou empêché d'embarquer dans un vol d'Air France

En partance pour Paris pour des raisons de santé, le vice-président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), Fodé Oussou Fofana, s'est vu empêché de voyager à partir de l'aéroport Ahmed Sékou Touré par les autorités aéroportuaires, dans la nuit de samedi 17 au dimanche 18 décembre 2022.



Fofana soutient qu'il a reçu une autorisation de sortie du territoire de la part du Doyen des juges pour la période allant du 15 décembre au 17 janvier 2023.

Selon lui, c'est deux heures après avoir fini de faire toutes les formalités qu'il a entendu son nom hélé par l'hôtesse d'air France, l'invitant à se présenter au bureau de la police.

« Je suis donc venu et on m'a dit au comptoir d'air France qu'ils ont reçu l'ordre de me débarquer. J'ai demandé qui a donné l'ordre, ils m'ont répondu que c'est la police de l'aéroport. Je suis allé directement à la police et j'ai vu le monsieur. Je lui ai demandé qu'est-ce qu'il y a ? Il me dit « nous avons reçu des instructions de la hiérarchie ne pas vous laisser sortir » » a expliqué Fofana à L'Indépendant.org.

Le vice-président de l'UFDG souligne que c'est après s'être informé de la validité de son autorisation de sortie du territoire qu'il s'est rendu à l'aéroport.

« Je ne peux pas venir à l'aéroport si je n'ai pas d'autorisation. Je ne pouvais pas imaginer qu'un juge puisse donner une autorisation de sortie et qu'on m'empêche (de voyager) ».

Le président de l'UFDG Cellou Dalein Diallo a réagi en fustigeant une violation des droits de Fofana.

« Quand est-ce que la justice sera-t-elle la boussole de nos dirigeants ? », s'est interrogé le leader de ce parti d'opposition.

Pour rappel, l'ancien député a été placé sous contrôle judiciaire il y a quelques semaines pour le tribunal de première instance de Dixinn.

Une source a confié à notre rédaction que l'homme d'affaires et leader de l'Union démocratique de Guinée (UDG), Mamadou Sylla, aurait également reçu depuis samedi une autorisation de sortie du territoire de la part du même juge. Reste à savoir si lui aussi sera empêché.

Amadou Tidiane Diallo

TRANSITION EN GUINÉE

La troïka promet de répondre à la CEDEAO

En marge de l'assemblée générale hebdomadaire de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) tenue ce samedi 17 décembre 2022, Kalemudou Yansané s'est exprimé sur le dialogue interguinéen qui a pris fin jeudi dernier. Selon lui, ce dialogue n'engage pas la troïka composée de l'ANAD, du RPG arc-en-ciel et FNDC politique.

« Aucune difficulté ne peut dérailler du chemin que l'UFDG a fixé. En ce qui concerne le dialogue qui était annoncé, qui a eu certainement lieu, qui devait être clôturé le 15 décembre, je crois qu'il n'est pas encore clôturé. Mais ce que nous devons dire, les conclusions issues de cette rencontre n'engagent pas les coalitions de l'UFDG, du FNDC politique et du RPG arc-en-ciel. Nous respectons toutes les parties. Donc les partis qui siègent au niveau de ce dialogue, mais nous avons le devoir de rappeler que les trois coalitions absentes de la rencontre constituent 90% de l'électorat guinéen, toutes élections confondues », a déclaré le vice-président de l'UFDG Kalemudou Yansané.

D'après l'ancien député, la majorité doit respecter les dispositions de la minorité. Malgré cela dit-il, que les minorités dans toutes les démocraties du monde acceptent la décision de la majorité. Kalemudou Yansané affirme que dans les prochains jours, les partis politiques membres de la troïka vont se retrouver, pour tirer les leçons du



communiqué des chefs d'États de la CEDEAO du 04 décembre dernier : « Nous allons faire connaître officiellement notre position sur les aspects qu'on encourage, qu'on soutient et les aspects sur lesquels nous avons des remarques et pour lesquels nous allons

présenter des propositions relatives à la sortie honorable pour la Guinée. (...) Nous sommes toujours demandeurs de dialogue. Et donc nous attendons le dialogue structuré comme la CEDEAO l'a si bien dit le 04 décembre dernier. Pour le moment nous attendons le mot d'ordre de nos dirigeants Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré et tous les autres », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

Billet

« Vivre au jour le jour, voilà la définition du prolétaire », a écrit Gilbert Cesbron, écrivain français du XX^e siècle. Ce constat d'une triste réalité peut se faire sous tous les cieux et dans tous les temps. A retenir cependant que la majorité des prolétaires d'aujourd'hui se trouve dans les pays du Sud, notamment en Afrique.

Walaoulou BILIVOGUI

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, M. Diakité n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de L'Indépendant & Le Démocrate vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

CNT/DISOURS POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Les promesses du PM Bernard Goumou

Le Démocrate diffuse de larges extraits du discours de politique générale, prononcé par le PM Bernard Goumou, le jeudi 15 décembre 2022, devant les conseillers nationaux, en cette période de transition. Le chef du gouvernement, pour un premier exercice devant le Conseil national de transition, y fait de nombreuses promesses.

Extraits du Discours du PM Goumou devant le CNT

(...)

Monsieur le Président,

Le 20 août dernier, le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, m'a fait l'honneur de me confirmer dans les hautes fonctions de Premier Ministre, Chef du Gouvernement, avec pour mission de porter sa vision patriotique et de contribuer à la réalisation de ses nobles ambitions pour la Guinée. (...)

Monsieur le Président, Honorables Conseillers Nationaux,

Les membres du gouvernement et moi-même mesurons l'étendue de notre mission, il s'agit principalement d'atteindre l'objectif ultime fixé par le Président de la Transition et du CNRD qui est le rétablissement d'un régime respectueux de l'état de droit, doté d'institutions solides et stables qui résisteront au temps et aux velléités des hommes. Elles seront établies par le biais de la démocratie à l'issue d'élections crédibles et transparentes, acceptées de tous. Le souhait du peuple est que cette transition soit la dernière en République de Guinée.

L'atteinte de cet objectif exige de **refonder l'Etat, de sauvegarder les valeurs républicaines, de réconcilier le peuple et de poser les bases d'un développement durable, au regard de l'extrême fragilité de notre Etat.**

Pour y parvenir, je m'engage, avec tout le Gouvernement, à investir toute notre énergie et toutes nos capacités pour la réalisation de ces préalables

incontournables. Je fais miens les propos du Chef de l'Etat, qui a déclaré lors de son adresse à la Nation le 31 décembre 2021, je cite : « **L'édification de notre Nation impose deux choses : la réconciliation et la confiance en nos institutions** » (fin de citation).

Je le rappelle ici en toute humilité : nous devons renforcer la confiance de nos concitoyens et concitoyennes envers tout détenteur ou toute détentrice de l'autorité publique en République de Guinée.

Cela prendra du temps car il est difficile de rétablir une bonne réputation et les qualités pour y parvenir n'ont malheureusement pas été mises en avant sous les régimes précédents. Je veux parler de la probité, de l'exemplarité, du civisme, de l'impartialité, de la compétence, du sens de l'intérêt général et de la compassion.

Pourquoi la compassion ? Tout simplement parce qu'elle est antagoniste de l'indifférence.

C'est cette indifférence des tenants de l'autorité publique face aux besoins et aux souffrances du Peuple guinéen qui a permis à tous les travers de la mal gouvernance de fondre sur notre Nation.

Ces travers, que je préciserai plus bas, ont mis en lambeaux notre cohésion et notre vivre ensemble. Ils ont également compromis l'avenir de notre jeunesse, laissé pour compte les plus vulnérables, pillé notre économie et détruit notre environnement.

La paralysie des c o n t r e p o u v o i r s institutionnels, seuls capables d'arrêter une telle hémorragie, n'a fait qu'accroître la désespérance et le désespoir de nos populations.

L'indifférence a aveuglé même les plus avertis et a laissé les populations désabusées, trompées en raison de discours faisant miroiter l'Eldorado, mais démentis par les actes de ceux qui les prononçaient.

La plainte du citoyen était



inaudible, l'exécution des décisions de justice était tronquée en raison d'une justice instrumentalisée.

Pourtant, c'est le Peuple qui est le premier détenteur de la souveraineté d'une Nation. Il est le centre de gravité de toutes les actions de l'Etat.

Tout au long de l'histoire de la Guinée, notre vaillant peuple a prouvé sa grandeur et sa résilience face aux défis internes et externes.

La mauvaise gouvernance en matière d'éducation, de formation technique et professionnelle, de santé et de soutien aux personnes vulnérables a aggravé la pauvreté, le chômage et l'échec scolaire avec une inadaptation des cursus et des formations pour répondre à l'offre d'emplois disponibles.

C'est pourquoi, devant cette situation sans issue apparente, nos Forces de Défense et de Sécurité, elles, ne sont pas restées indifférentes. Le 05 septembre 2021, elles ont pris leurs responsabilités. Emanant du Peuple, elles ont décidé de mettre en place une gouvernance vertueuse en vue de promouvoir un développement inclusif et durable. Les populations ont massivement adhéré à ces idéaux et exprimé leurs attentes lors des concertations entre le CNRD et les Forces vives de la Nation.

En résumé, les

préoccupations des populations ont été ramenées au centre des objectifs de la mission de l'Etat.

La vision et la volonté patriotiques étant à présent affirmées, l'espérance d'une Transition réussie est permise. Toutefois cette réussite réside dans l'unité d'action de toutes les institutions de la Transition et des forces vives de la nation.

Monsieur le Président, Honorables Conseillers Nationaux,

Je souhaite rappeler que la République de Guinée a une position clé sur l'échiquier international en raison de son rôle historique d'acteur de l'indépendance des peuples colonisés et sa contribution à la stabilité de la sous-région ouest-africaine.

Son rôle géostratégique s'est accentué en raison de son poids comme détenteur ou exportateur majeur de ressources minières de classe mondiale, notamment de bauxite et de fer, ainsi que sa responsabilité dans la préservation des réserves hydrauliques et des biosphères présentes au Fouta-Djalou et aux Monts Nimba.

Dès le 05 septembre 2021, la position diplomatique de notre pays a été réaffirmée, à savoir : le respect des Accords et Conventions internationaux auxquels la Guinée est partie prenante, le développement des relations amicales pour

la promotion de la paix et de partenariats gagnant-gagnant, la participation de la Guinée dans les instances internationales. Les nouvelles autorités ont également procédé à l'ouverture des frontières avec les pays frères de Sierra Leone et de Guinée Bissau, pour respecter les accords de la CEDEAO et en raison de nos complémentarités humaines et économiques.

Il s'est avéré primordial que la vision et les objectifs des Autorités de la Transition soient communiqués à la CEDEAO, aux Nations Unies et à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

C'est pourquoi, le dialogue avec nos partenaires, notamment la CEDEAO et le G5 Guinée, n'a jamais été interrompu pour exprimer la légitimité de la prise du pouvoir le 05 septembre 2021 et la bonne foi des responsables de la Transition qui ne pourront pas faire acte de candidature aux prochaines échéances électorales.

Lors de la 77ème Assemblée générale des Nations Unies, en septembre dernier, j'ai porté ce message du Président de la Transition au Débat général en vue de lever toute équivoque sur nos intentions et réaffirmer notre volonté de mettre en place un Etat démocratique basé sur l'état de droit, n'ayant pour seul objectif que la réalisation des aspirations des populations à une société unie, inclusive, prospère, paisible et durable.

Ce dialogue a permis l'obtention d'un accord avec la CEDEAO dans un compromis dynamique sur la durée de 24 mois de la Transition et l'adoption de son Chronogramme.

Il a également permis la poursuite de l'appui international des Partenaires Techniques et Financiers au développement sur la base de rapports de confiance améliorés par les réformes gouvernementales fortes et la bonne gouvernance.

Je citerai quelques exemples :

- L'octroi d'une aide
(Suite à la page 8)

CNT/DISCOURS POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Les promesses du PM Bernard Goumou

budgétaire de 8 millions de dollars US par la République Populaire de Chine lors du dernier Sommet Afrique-Chine ;

- L'octroi d'une aide budgétaire de 8 millions de dollars US par le fonds saoudien pour l'aménagement de points d'eau à l'intérieur du pays ;

- La signature d'un Accord de subvention avec les Etats Unis d'Amérique d'un montant de 23 millions USD dans le cadre du renforcement du système de Santé en Guinée ;

- L'obtention des Droits de Tirages spéciaux pour une valeur de 284 millions USD auprès du FMI/Banque mondiale ;

- La signature des plans de travail conjoints (PTC) 2022 avec le Système des Nations Unies pour un montant total de 86 103 973 USD dont 65 993 268 déjà mobilisés ;

Je tiens ici à remercier vivement tous ces partenaires au développement pour leur accompagnement, en particulier les pays frères de la CEDEAO et les membres du G5, qui démontrent que la situation de nos populations ne les laisse pas indifférents.

Je lance encore un appel à tous nos partenaires de continuer à nous accorder leur soutien diplomatique, matériel, financier ainsi que toute l'expertise nécessaire pour l'exécution du Chronogramme de la Transition validé de commun accord avec la CEDEAO. Ce sera aussi l'assurance d'une Transition apaisée et accomplie dans les 24 mois impartis.

Monsieur le Président,

Honoraables Conseillers Nationaux,

Au-delà du sombre tableau de l'état de la Nation dépeint plus haut, un diagnostic de l'administration publique a démontré l'urgence d'agir vite et bien pour une remise en ordre de l'appareil d'Etat.

Face à l'urgence, depuis le 05 septembre 2021, sous le leadership éclairé du Président de la

Transition, le Gouvernement s'est attelé à préserver la stabilité macro-économique, à assainir les finances publiques et à garantir le financement des politiques publiques. En dépit d'une conjoncture internationale défavorable liée aux conséquences de la COVID-19, de la crise Ukrainienne, du changement climatique qui ont contribué à la flambée des prix des produits stratégiques et de premières nécessités, nous avons pu maintenir l'économie sur une trajectoire de croissance remarquable et stabiliser les prix des denrées de premières nécessités sur le marché national. La Guinée a enregistré un taux de croissance de 4,9% en 2021 et 5,2% en 2022. Cette performance est supérieure à la moyenne de la sous-région qui est de 3,6%.

Les efforts fournis par le CNRD et le Gouvernement sont nettement identifiables à travers les actions menées et classées selon les cinq axes de la feuille de route du gouvernement qui se résumant comme suit :

Sur le plan institutionnel, La rectification institutionnelle a permis de doter notre pays d'organes forts et stables, garants de l'État de droit et

«En dépit d'une conjoncture internationale défavorable liée aux conséquences de la COVID-19, de la crise Ukrainienne, du changement climatique qui ont contribué à la flambée des prix des produits stratégiques et de premières nécessités, nous avons pu maintenir l'économie sur une trajectoire de croissance remarquable et stabiliser les prix des denrées de premières nécessités sur le marché national.»

à mêmes de mener la Transition à son terme.

A ce titre, les actions suivantes ont été posées :

- La promulgation de la Charte de la Transition et son Chronogramme ;

- L'installation du Président de la Transition par une cérémonie de prestation de serment et la mise en place des organes de la Transition à savoir le CNRD, le Gouvernement et le CNT ;

- La mise en place de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) ; à ce jour, 150 personnes sont inculpées, 4 dossiers ont été jugés, 35 milliards sont en caution à la BCRG en valeur vénale, 63 dossiers sont en instance, enfin plus de 1200 dossiers sont enregistrés dans les juridictions ordinaires au titre des audiences criminelles et correctionnelles ;

- L'organisation et le démarrage effectif du procès du 28 septembre 2009 après 13 ans d'attente et pour lequel un tribunal ad hoc a été construit et équipé ;

- Le renouvellement du Conseil Supérieur de la Magistrature en tant qu'organe disciplinaire et le renforcement de ses compétences ;

- La mise en place du cadre de dialogue inclusif ;

- L'élaboration du Chronogramme de la Transition en 24 mois, entériné par la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays de la CEDEAO ;

- Le démarrage du processus de recensement général de la population et de l'habitat.

Monsieur le Président,

Honoraables Conseillers Nationaux,

Je souhaiterais m'appesantir sur deux actions gouvernementales visant au renforcement de l'unité et de la cohésion nationale, en rapport avec la rectification institutionnelle : il s'agit de

l'organisation des Assises nationales pour le pardon et la réconciliation, et du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Concernant les Assises Nationales, elles se sont tenues sous le format de « Journées de vérité et de pardon » suite à l'installation d'un Comité National des Assises coprésidé par le Grand Imam de la mosquée Fayçal et l'Archevêque de Conakry afin de nous permettre en tant que Guinéens de nous regarder en face, de nous dire la vérité sur le mal que nous nous sommes infligés les uns, les autres, de recueillir les opinions, les témoignages sur les faits de violence et de violation des droits humains et de nous pardonner mutuellement.

Après plusieurs semaines de consultation sur toute l'étendue du territoire national et dans certaines représentations diplomatiques, le Comité a élaboré un rapport contenant 45 recommandations.

Sur instruction du Chef de l'Etat, le Gouvernement a déjà pris toutes les mesures pour la vulgarisation du rapport afin que tous les Guinéens s'approprient son contenu. En plus de cette vulgarisation, le Gouvernement s'attèle à la mise en œuvre de ses recommandations.

Quant au dialogue avec toutes les parties prenantes, il a toujours été de la volonté du Gouvernement de le maintenir. Des avancées notables ont été enregistrées, notamment : la signature d'un accord conjoint avec la CEDEAO pour la réalisation des dix (10) points du chronogramme de la transition en 24 mois, la création d'un cadre de dialogue inclusif placé sous mon autorité par le Président de la Transition. Les concertations avec les coalitions des partis politiques et les plateformes de la société civile se poursuivront pendant toute la durée de la Transition et le cadre de dialogue restera ouvert à toute coalition qui souhaiterait le rejoindre.

A ce titre, j'ai procédé à

la nomination de trois Dames facilitatrices du dialogue au côté du médiateur de la CEDEAO.

Avec elles, j'ai sillonné tous les QG des faitières de la société civile et les coalitions de partis politiques afin de les inviter à participer au cadre de dialogue, cela conformément à la politique de la main tendue prônée par le Chef de l'Etat.

Grâce à la perspicacité des facilitatrices, que je remercie vivement de passage, le dialogue en cours connaît un franc succès. Il a enregistré la participation de la quasi-totalité des coalitions politiques et des faitières de la société civile.

A ces vaillants acteurs politiques et de la société civile, nous disons merci pour avoir mis l'intérêt de la Nation au-dessus des considérations partisans. Nos remerciements vont également aux observateurs qui sont : le Bureau du CNT, le groupe des ambassadeurs de la CEDEAO accrédités en Guinée, et le Groupe représentant la communauté internationale en Guinée appelé G5 Guinée.

J'ai la ferme conviction qu'avec ce cadre de dialogue inclusif, nous parviendrons à dépasser nos divergences dans l'intérêt supérieur de nos concitoyens.

Dans les prochains jours, nous vous transmettrons les conclusions et les recommandations issues de ce cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Du haut de cette tribune, je garde l'espoir que vous accorderez une attention toute particulière à la prise en compte des conclusions de ce dialogue tant sollicité sur le plan national et international.

Monsieur le Président, Honoraables Conseillers Nationaux,

Au niveau du cadre légal et de la gouvernance, plusieurs faisceaux concourent à la refondation de l'Etat. La justice est considérée comme la boussole de la Transition et la bonne gouvernance est

(Suite à la page 9)

CNT/DISCOURS POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Les promesses du PM Bernard Goumou

placée au cœur de l'Administration.

L'objectif de réforme de la justice consiste à répondre aux désirs légitimes des Guinéennes et des Guinéens aspirants à une justice indépendante, crédible et accessible à tous. Nous avons placé la réforme de l'appareil judiciaire au centre des priorités du Gouvernement afin de lutter contre l'impunité et la corruption.

Le défi de la réforme de la gouvernance administrative pour les prochaines années est de poursuivre l'indispensable transformation et la dynamisation de l'administration publique pour en faire un véritable levier de développement moderne et rapproché des administrés.

Dans cette dynamique, le Gouvernement accorde une attention particulière à la bonne tenue du procès des événements du 28 septembre 2009 et tout autre cas de violences, crimes et injustices perpétrés en République de Guinée.

Pour une amélioration du cadre légal et de la gouvernance, les actions et les réformes suivantes ont été menées :

- La lutte contre la criminalité en tout genre pour préserver nos populations du trafic illégal de médicaments, de stupéfiants et de la criminalité faunique qui s'attaque à toutes nos réserves environnementales, forestières, halieutiques et animales ; pour exemple, elle a conduit à la saisie et à la destruction de 220 conteneurs de médicaments, d'importantes quantités de drogues, 40 tonnes de raies, etc.

- La mise en place de la Chambre du Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée (CCIAG) en léthargie depuis près de 20 ans et la réunification du Patronat au sein de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée (CGE-Gui) ;

- La promulgation de la loi encadrant le Contenu local ;

- La Loi sur l'aide juridictionnelle ;

- La modernisation des services publics par le recours à la gestion électronique de la documentation pour l'Habitat avec les baux, les titres fonciers, le permis de construction, pour le secteur bancaire avec l'interconnexion nationale SWIFT en cours de lancement ;

- La consolidation de la liberté de la presse en Guinée sanctionnée par un bond de 25 places dans le classement 2021 de Reporters sans frontières ;

- La mise en place d'un plan d'assainissement du cadastre minier et la fixation d'un prix de référence de la bauxite ;

- Le rapprochement entre les services de sécurité et les citoyens par la mise à disposition, des citoyens, de numéros verts et l'organisation de journées portes ouvertes ; la mise sur pied des patrouilles mixtes de la gendarmerie et de la police pour la lutte contre le grand banditisme ;

- L'assainissement continu du fichier général des agents et fonctionnaires de l'État et la mise à la retraite de 8.520 fonctionnaires qui ont permis une économie mensuelle moyenne de près de 32 milliards GNF ;

- La vulgarisation du Code de conduite de l'Agent public ;

- L'opérationnalisation du Conseil national du Dialogue social ;

- L'apurement des arriérés de contributions au budget de l'ONU et à d'autres organismes internationaux, accumulés depuis plusieurs années.

- L'élaboration, l'adoption et le lancement officiel du cadre d'appui à la diplomatie économique, à l'intelligence stratégique et à la coopération internationale 2023-2025 (PRODEIC) ;

- La mise en place du Haut Conseil des Guinéens de l'Étranger ;

- L'application du principe de redevabilité sur les

(Suite à la page 10)

DIPLOMATIE

Le colonel Doumbouya des ambassadeurs au Ghana, aux USA et en Russie

Le président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya a nommé par décret, ce jeudi 15 décembre 2022, des ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la Guinée dans trois pays.

Il sont entre autres :

1-Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la

République du Ghana : M. Jean Matho Doré, précédemment chargé d'Affaires

2- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près les Etats Unis d'Amérique : Mme Sidibé Fatoumata Kaba, précédemment représentante permanente de la République de Guinée auprès des Nations Unies

3- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la Fédération de Russie : M. Nyankoye Haba, précédemment chargé des questions scolaires, du suivi de la formation des militaires et du service informatique à l'Ambassade de Guinée près la Fédération de Russie.

Amadou Tidiane Diallo

ME SIDIKI BÉRÉTÉ

« Les demandes de mise en liberté conditionnelle de Kassory et Dr Diané vont aboutir »

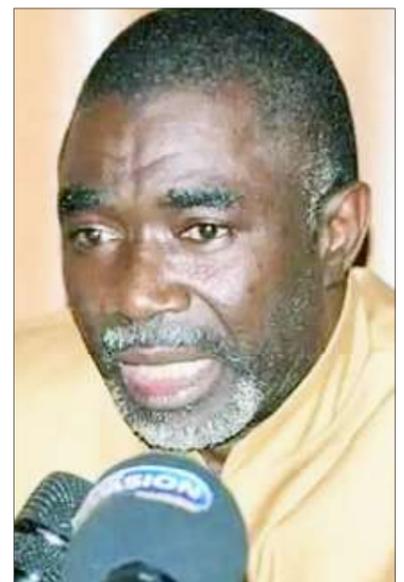
L'avocat de Me Sidiki Béréte a réagi suite à l'appel du procureur spécial de la CRIEF concernant la demande de mise en liberté conditionnelle de l'ancien premier ministre Kassory Fofana et de Dr Diané.

Maitre Sidiki Béréte a dans un entretien accordé à un de nos reporters ce samedi 17 décembre 2022, exprimé son optimisme.

C'est pourquoi, malgré l'opposition du procureur spécial Aly Touré, il déclare que les demandes de mise en liberté conditionnelle vont aboutir cette fois-ci.

Soulignant de passage que le dossier de ces deux anciens dignitaires qui croupissent à la maison centrale depuis 8 mois est vide.

« Il est dans son rôle, mais ce qui est évident ces demandes de mise en liberté conditionnelle vont aboutir après huit (8) mois de détention préventive. Ça s'est sûr et certain. Le procureur n'est plus à la grâce des juges et tout le monde sait que ce dossier est vide », a laissé entendre l'avocat.



LE PROCUREUR DE LA CRIEF À PROPOS DE LA LIBÉRATION DE KASSORY ET DIANÉ

« J'ai fait le recours... »



Le procureur spécial de la Cour de répression des infractions économiques et financières dit avoir déjà exercé un recours contre la décision de la 2ème chambre d'instruction de la CRIEF qui a libéré ce vendredi les anciens ministres Ibrahima Kassory Fofana et Mohamed Diané » J'ai fait le recours « nous a répondu le procureur alors qu'on cherchait à savoir s'il va se pourvoir en cassation

contre l'ordonnance des juges d'instruction. En prison depuis avril dernier pour des faits présumés de détournement et de malversations financières, les anciens ministres avaient déjà essuyé plusieurs oppositions du procureur à leur libération. Les deux anciens dignitaires doivent donc attendre la confirmation (ou non) de leur libération par la Cour suprême.

CNT

Le volet recettes de la LFI-2023 estimées à plus de 27 mille milliards GNF adopté

Soumis en commission et en inter-commission au CNT depuis plusieurs jours pour examen, le volet recettes de la loi de finances initiale exercice 2023 a été adopté.

Les recettes se chiffrent à 27 mille 910,95 milliards (contre une prévision de 26 292,78 Mds dans la LFR 2022, soit une augmentation de 1 618,17 Mds -6,15%.

Ces recettes seront mobilisées par les trois (3) régies financières de l'Etat à savoir, la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes et la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique ainsi qu'il suit :

-Direction Générale des Impôts : 13 518,80 Mds contre 12 352,60 Mds dans la LFR 2022, soit (9,44%) ;

-Direction Générale des Douanes : 10 572,99 Mds contre 10 243,62 Mds en LFR 2022, soit (3,21%) ;

-Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique : 2 349,85 Mds contre 2 215,18 Mds en LFR 2022, soit (6,08%).

Les projections budgétaires pour l'année 2023 des recettes, des dépenses et du financement, tablent sur un taux de croissance économique de 5,7% du PIB ; un taux d'inflation moyen de 10,3% du PIB ; un taux de pression fiscale de 12,5% du PIB ; des réserves de changes correspondant à, au moins, trois (3) mois d'importations et un taux de change de 8 867,2 FG pour 1 Dollar.

Ces recettes se décomposent en recettes fiscales pour 24 848,21 Mds (89,03%), des autres recettes pour 1 593,43 Mds (5,71%) et des dons, legs et fonds de concours pour 1 469,31 Mds (5,26%).

Avant son adoption en plénière ce jour, ce volet recettes du PLFI a connu d'intenses travaux de fond effectués par la commission de fond qui est plan, affaires financières et du contrôle budgétaire mais aussi en inter-commission.

Ces travaux ont permis aux Conseillers nationaux d'apporter une hausse totale de 55 milliards à travers des amendements ainsi qu'il

suit :

- l'inscription des amendes de Pêche pour GNF 2 Mds ;

- la revue à la hausse de la taxe sur l'exploitation artisanale de l'or de 60 Mds à 65 Mds ;

- l'inscription des recettes issues des tests PCR pour 38 Mds ;

- la correction de la nomenclature de certaines inscriptions ;

- la correction de certains chiffres relatifs au financement du déficit budgétaire ;

- la revue à la hausse du budget du ministère de la santé ;

- la revue à la hausse des redevances domaniales de 29 Mds à 35 Mds ;

- la revue à la hausse des droits topographiques de 6 Mds à 10 Mds.

78% des montants récoltés à travers ces amendements ont été orientés au ministère de la santé, plus précisément sur la ligne achat produits pharmaceutiques.

Avant l'adoption de ce volet, dans le rapport rendu public par la commission saisie au fond, les conseillers nationaux ont recommandé de :

- Prendre des dispositions idoines pour le paiement effectif de la redevance sur l'utilisation des eaux souterraines et superficielles par les exploitants ;

- Mettre en place un mécanisme réel de perception des taxes payées par les entreprises de production des eaux souterraines au Trésor public ;

- Poursuivre la récupération des restes à recouvrer auprès des entreprises redevables ;

- Poursuivre la mise en place et la tenue à temps des Conseils d'Administration des Entreprises Publiques, en vue de rehausser le niveau des dividendes de l'Etat ;

- Mettre en application la taxe sur les jeux de hasard,



conformément aux dispositions de l'article 513 du Code Général des Impôts ;

- Veiller au versement des recettes issues des contraventions de la police et de la gendarmerie au Trésor public et dématérialiser le paiement desdites amendes ;

- Mettre en place les services déconcentrés de la Direction du Patrimoine de l'Etat et des investissements Privés en vue de sécuriser la mobilisation des redevances domaniales et des droits topographiques ;

- Impliquer le patronat à la réorganisation du secteur informel afin d'élargir l'assiette fiscale ;

- Éviter la prolifération des organismes publics qui pourraient avoir des objectifs similaires (ANAIM,

SOGUIPAMI, FIM) ;

- Mettre en place un nouveau dispositif de perception des recettes issues de la vente des vignettes en attendant l'opérationnalisation des paiements par voie électronique ;

- Élaborer une note technique sur le permis d'importation et d'exportation de marchandises (DDI et DDE), ainsi que les contraintes liées à la mobilisation des recettes des régies ;

- Inviter particulièrement la Direction Générale du portefeuille à adresser une note technique au Conseil National de la Transition sur le statut juridique de l'ARPT, de la SOGEB, de la GUILAB, de l'Office Guinéen des Chargeurs (OGC), de la LONAGUI et autres sociétés

publiques ;

- Inviter la BCRG à fournir au CNT une note technique relative à la taxation des transactions financières des sociétés de téléphonie (Orange money, Mobile money ...);

- Encourager la digitalisation de recouvrement des recettes de l'Etat ;

- Opérationnaliser la taxe sur l'exploitation artisanale de l'or ;

- Revoir le nouveau statut du patrimoine bâti publicain si que ses contrats de bail commercial, en vue du versement au trésor des recettes locatives recouvrées ;

- Réviser les conventions de bail du patrimoine bâti public ;

- Mettre en place une commission de révision des conventions et arrêtés conjoints de partage de ressource entre le Trésor public et les entités de l'Etat ;

- Verser sur le compte du trésor public les recettes locatives du patrimoine bâti public ;

- Taxer l'extraction des substances minières autres que les métaux précieux.

CNT/DISOURS POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Les promesses du PM Bernard Goumou

comptes et les contrats publics, et la lutte contre la spoliation des biens et domaines de l'Etat.

- La mise en conformité de 62 statuts des établissements publics à caractère administratif et de 20 sociétés publiques dans le cadre de la gestion du portefeuille de l'Etat.

Au niveau du cadre macro-économique et financier,

Le Gouvernement a créé des mécanismes nouveaux et innovants pour accroître la mobilisation des

ressources et conduire une politique de gestion rigoureuse des finances publiques en vue de la consolidation des équilibres macroéconomiques.

A cet effet, des outils de contrôle adaptés continueront d'être déployés et des procédures judiciaires systématiquement engagées dès lors que des infractions financières sont avérées.

Ces politiques publiques sont menées pour assurer la continuité de l'Etat tout en

garantissant la qualité et la moralisation de la gestion publique. Dans ce cadre, les actions suivantes ont été menées :

- La rationalisation de la gestion des dépenses communes et la maîtrise des exonérations ;

- Le paiement significatif des arriérés intérieurs à plus de 2 420 milliards GNF remboursés en 2022 contre 1 282 milliards GNF en 2021 ;

- La réduction de

(Suite à la page 11)

CNT/DISOURS POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Les promesses du PM Bernard Goumou

l'endettement du trésor auprès de la BCRG qui passe de 2 000 Milliards GNF en septembre 2021 à une situation positive de plus de 500 milliards GNF;

- La mobilisation de l'épargne intérieure par l'émission des premières Obligations du Trésor à hauteur de 731,5 milliards GNF;

- L'appréciation de près de 30% du Franc Guinéen par rapport aux devises étrangères (1 USD = 8400 GNF, 1 EUR = 8650 GNF);

- L'opérationnalisation du fonds de développement agricole (FODA) avec l'allocation budgétaire de près 185 milliards GNF;

- La mise en place du fonds de garantie aux entreprises avec une allocation budgétaire de 50 milliards GNF;

- L'opérationnalisation du Code des investissements;

- L'adoption d'une politique industrielle dont la mise en œuvre dynamisera ce secteur, notamment à l'intérieur du pays et favorisera la création d'emplois;

- La relance de la Société Cotonnière de Kankan et de la ferme de Famoila;

- La mise en place de la co-entreprise pour l'exploitation du gisement de fer du Simandou;

- La mise à disposition de tracteurs et intrants pour toutes les entités agricoles étatiques, et la cession de plus de 50 tracteurs aux privés;

- **Le secteur de la pêche** a enregistré la reprise des exportations vers le marché de l'Union Européenne après 16 ans d'interdiction et la mise sur les marchés de 299.000 tonnes de poissons. Nous allons continuer l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en poisson; le développement de la pisciculture familiale vers le système intensif, la construction de fabriques d'aliments de poissons et d'écloseries; la dématérialisation de l'octroi des licences et des procédures de passation des marchés afin de lutter contre la corruption.

Au niveau des actions sociales : emploi et employabilité,

Dès le 05 septembre 2021, le CNRD a mis la problématique des jeunes et

«De nombreuses autres mesures et actions ont été menées en appui au secteur social et à l'assistance à nos compatriotes en résidence à l'étranger.»

des femmes au centre de ses préoccupations parce qu'ils représentent la majorité de la population et la frange la plus vulnérable face aux crises économiques, sociales et politiques.

Pour la prise en charge de notre jeunesse qui est notre avenir, et pour répondre à la demande sociale, légitime et de plus en plus pressante, le Gouvernement s'est attaché à la mise en œuvre d'actions visant à renforcer la cohésion nationale, la justice sociale et l'employabilité en vue de résorber notamment le chômage endémique des jeunes.

Les priorités sont portées sur la disponibilité des denrées de première nécessité, l'accès aux services sociaux de base à des prix accessibles ainsi que le renforcement des programmes de protection et d'autonomisation des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

Cette dernière frange de la population, à savoir les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes victimes de violences basées sur le genre et celles vivant sous le seuil de pauvreté sont l'objet de toute l'attention du Président de la Transition. Des mesures sont en cours et seront amplifiées au cours des 24 mois à venir. Dès à présent :

- Plus de deux millions de personnes vulnérables sont prises en compte dans le Registre social unifié (RSU) pour bénéficier de la solidarité nationale;

- La prise en charge sanitaire de 30 femmes souffrant de fistules et la

remise des cartes d'accès pour des consultations et des soins gratuits pour 200 personnes âgés de plus de 70 ans ont été réalisées;

- La mensualisation et l'augmentation de 70% en moyenne des pensions de retraite et la revalorisation de 200% des allocations familiales à la caisse nationale de la sécurité sociale ainsi que celle des pensions de retraite et de réversion des fonctionnaires retraités à la caisse nationale de prévoyance sociale ont été effectuées;

- L'arsenal juridique de protection de l'enfance et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) a été renforcé;

- L'appui technique et financier à 300 groupements féminins est assuré;

- Un nouveau programme national d'accélération de la réponse sociale à la suite de l'immersion gouvernementale ciblant 26 localités prioritaires dans 12 préfectures a été développé.

Pour améliorer l'employabilité de la jeunesse, un accent a été mis sur les formations professionnalisantes non seulement dans l'enseignement technique mais aussi dans le cycle du supérieur. Ainsi :

- L'opérationnalisation et l'ouverture des Ecoles Régionales des Arts et Métiers est effective et elles seront dotées de l'outil numérique durant les deux années à venir;

Ø Des espaces collaboratifs des métiers « Allo Maître » pour l'insertion des jeunes et la plateforme « parcours pro » pour la gestion des inscriptions dans les établissements d'enseignement technique et professionnel ont été mis en place;

- Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, des projets d'innovation dans toutes les institutions d'enseignement supérieur ont été lancés : il s'agit du statut d'étudiant-entrepreneur, du projet alternance-emploi, ainsi que l'espace numérique de

travail (ENT);

- La revalorisation des bourses d'études et d'entretien des étudiants y compris de l'enseignement technique a été accordée et la « semaine du mérite scolaire » a été organisée;

De nombreuses autres mesures et actions ont été menées en appui au secteur social et à l'assistance à nos compatriotes en résidence à l'étranger. J'en citerai quelques-unes :

- La réduction de la prévalence du COVID-19 et des autres maladies endémiques (fièvre Lassa, fièvre de Marburg, Paludisme);

- Un soutien a été accordé au secteur rural pour améliorer les productions avec la commande de 15.000 tonnes d'engrais en 2022 et un stock disponible de 27.500 tonnes au Port de Conakry;

- Le reboisement de 1000 hectares et la restauration des berges, des têtes de source des rivières et des

«Nous allons continuer l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en poisson; le développement de la pisciculture familiale vers le système intensif, la construction de fabriques d'aliments de poissons et d'écloseries; la dématérialisation de l'octroi des licences et des procédures de passation des marchés afin de lutter contre la corruption.»

forêts dégradées et la création des forêts pour la production du bois de chauffe sur 2790 hectares;

- L'amélioration du taux d'accès à l'électricité (de 25% en 2020 à 41% en 2022) et l'amélioration de l'électrification de la ville de Nzérékoré et de 29 localités

dans Kindia;

- La mise en place d'une cellule de crise et de coordination de la situation des Guinéens impactés par la crise en Ukraine et la mise à disposition d'un fonds d'assistance financière de 103 000 euros;

- La facilitation du retour volontaire de plus de 4000 migrants guinéens avec l'assistance de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM);

- La mise en place d'un fonds spécial pour l'indemnisation des victimes des événements du 28 septembre 2009.

Au niveau des infrastructures et de l'assainissement, les actions prioritaires du Gouvernement ont porté sur l'achèvement des chantiers de construction et de réhabilitation des routes afin d'améliorer la mobilité des personnes et des biens.

Le Gouvernement accorde aussi la priorité à la construction et à la rénovation des centres hospitaliers, des infrastructures éducatives et sportives à Conakry et dans les régions.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été réalisées :

- L'achèvement, l'inauguration et la mise en exploitation progressive du centre hospitalier universitaire (CHU) de DONKA, de six (6) hôpitaux préfectoraux (Boffa, Gaoual, Lola, Kérouané, Guéckédou, Dabola), de 2 centres de santé améliorés (Mankoutan, Koumbia) et de 2 centres de santé urbains (Sonfonia et Sanoyah);

- La poursuite de la construction de 1662 logements sociaux et l'aménagement de 64 hectares en régions pour accueillir les logements sociaux;

- La construction des résidences des hauts cadres à la cité ministérielle à Donka;

- La rénovation et la construction des sièges des départements ministériels;

- La mise à disposition de

(A suivre)

COUPE DU MONDE 2022

L'Argentine championne du monde après une finale fantastique face aux Bleus

Après une finale au scénario surréaliste, peut-être la plus belle de l'histoire, l'Argentine a remporté la Coupe du monde en venant à bout de l'équipe de France aux tirs au but (3-3, 4-2 aux t.a.b.). Lionel Messi, auteur d'un doublé, a offert une troisième étoile à l'Albiceleste.

Tandis que l'équipe de France rêvait d'une troisième étoile, et de rejoindre le cercle très fermé des nations capables de conserver leur titre de champion du monde (après l'Italie et le Brésil), elle a cédé au bout d'un scénario totalement dingue à Doha. Pris à la gorge dès les premiers instants, les Bleus ont d'abord coulé à pic face à des Argentins transcendés dès les hymnes et poussés par un stade acquis à leur cause.

Au bord de la rupture, les joueurs de Didier Deschamps ont pourtant trouvé une force insondable pour arracher une prolongation inespérée grâce à deux buts de Kylian Mbappé en 97 secondes. Celui-ci a ensuite signé un triplé pour arracher la séance de tirs au but.

Celle-ci a tourné en faveur de l'Argentine avec des échecs de Kingsley Coman et Aurélien Tchouaméni. Lionel Messi est entré pour de bon dans la légende de la Coupe du monde, mais c'est tout un collectif qui a su remettre l'Albiceleste sur le toit du monde pour la troisième fois (après 1978 et 1986), trente-six ans après la bande à Maradona.

Il faudrait un livre entier pour raconter cette 22e finale de Coupe du monde, certainement la plus belle de l'histoire. Pourtant immense avec un triplé (voir ci-dessous), Kylian Mbappé a fini avec le regard vide, en contemplant de loin un Lionel Messi qui a décroché le seul trophée qui manquait à son palmarès titanesque. L'équipe de France, catastrophique durant 70 minutes, a montré une force de résilience inouïe, mais cela n'a pas suffi.

Immédiatement gênés par le pressing argentin, les Bleus ont craqué une première fois lorsque Ousmane Dembélé a déséquilibré Angel Di Maria à gauche de la surface (21e). Malgré une énorme



pression, Lionel Messi a transformé le penalty en tirant à droite du but. Son quatrième penalty réussi au Qatar lui a permis de devenir le premier joueur à marquer en phase de groupes, huitièmes, quarts, demies et finale d'une même édition de Coupe du monde... alors qu'il n'avait jamais marqué après les poules avant 2022. La Pulga a fait parler son génie une seconde fois sur l'action du break, avec une passe merveilleuse pour décaler Julian Alvarez, idéalement placé pour lancer Alexis Mac Allister, passeur décisif pour Angel Di Maria (36e). La première période a viré à la démonstration argentine, devant des Bleus stoïques (aucun tir).

Le coaching superbe de Deschamps

Alors que la France était en sommeil, Didier Deschamps a tenté un coup rare dans son management : Olivier Giroud et Ousmane Dembélé ont été sortis dès la 41e minute, remplacés par Randal Kolo Muani et Marcus Thuram. Pour son dernier match de Coupe du monde, Giroud n'a pas pu cacher sa frustration, et on a d'abord eu du mal à voir une réelle différence avec les entrants. Ils ont finalement eu un impact capital sur la remontée fantastique. Déséquilibré par Nicolas Otamendi, Kolo Muani a en effet obtenu le penalty de l'espoir, transformé par Mbappé (80e). Thuram a ensuite été

passer décisif pour le même Mbappé, d'une remise astucieuse (81e). Sur cette action, Kingsley Coman, également sorti du banc, a été grandiose, en récupérant le ballon dans les pieds... de Messi.

On a alors cru que le match avait basculé en faveur de cette équipe de France revenue des enfers. Mais le capitaine Messi a réveillé l'Argentine. Après avoir été tout proche de plier le match avant la prolongation (90+7) sans une claquette d'Hugo Lloris, le septuple Ballon d'Or a remis l'Argentine devant à la 109e minute. Mbappé lui a encore répondu sur penalty (118e), consécutif à une main de Gonzalo Montiel, pour faire définitivement basculer cette finale dans le mythique. Comme en 2006 face à l'Italie, l'équipe de France a finalement cédé aux tirs au but, avec un arrêt de Dibu Martinez devant Kingsley Coman, et un tir hors cadre d'Aurélien Tchouaméni. Mbappé et Messi ont tous les deux marqué en premier, mais le destin a choisi l'Argentin.

Le joueur : le triplé d'anthologie de Mbappé

Totalement muselé pendant une heure, Kylian Mbappé a continué d'écrire sa légende avec un réveil pour l'histoire. Après avoir tenté son premier tir à la 71e minute, hors cadre, l'attaquant du PSG a réussi un doublé éclair, en 97 secondes, pour redonner

consoler au coup de sifflet final.

Le fait : Di Maria, l'homme des finales

Alors que son physique l'empêche de donner la pleine mesure de son talent avec la Juventus Turin, qu'il avait quitté les onze titulaires de l'Argentine après les trois premiers matches de poules au Qatar, Angel Di Maria a été un des grands hommes de la

finale. Titulaire surprise, El Fideo a d'abord obtenu le penalty de l'ouverture du score, en déposant Ousmane Dembélé, avant de marquer le but du break avec sang-froid. En larmes après sa réalisation, le joueur de 34 ans a peut-être songé à la finale de la Coupe du monde 2014, qu'il avait ratée sur blessure. Il a fait d'énormes différences par ses dribbles, comme sur cette action où il s'est joué de Jules Koundé pour faire rugir le stade (61e).

Après son but vainqueur lors de la finale de la Copa America 2021 contre le Brésil (1-0), et celui en finale des Jeux Olympiques 2008, l'ancien Parisien a en tout cas gagné définitivement sa place de légende de l'Albiceleste. Il a été ovationné à sa sortie à la 64e minute, juste avant le passage à vide argentin.

(source : L'Equipe)

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, M. Diakité n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de L'Indépendant & Le Démocrate vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"